

Communiqué de presse

Berne, le 12 juin 2009

Réaction de la FMH à la démission du conseiller fédéral Pascal Couchepin

## **Santé publique: questions urgentes à résoudre**

**Le conseiller fédéral démissionnaire Pascal Couchepin occupait la responsabilité suprême en politique de santé. A ce titre, il a posé certains accents spécifiques dans ce domaine: l'adoption réussie de la loi sur les professions médicales (LPMéd) a été particulièrement importante pour la Fédération des médecins suisses (FMH). Néanmoins, les objectifs de Pascal Couchepin n'ont souvent pas concordé avec ceux du corps médical. De grands défis restent à relever en politique de santé, tels que la promotion d'une prise en charge intégrée des patients («managed care»), la formation postgraduée des médecins ou la clause du besoin qui sera échue à la fin de l'année, et pour laquelle seule une solution de suivi transitoire a été trouvée.**

Pascal Couchepin était un conseiller fédéral qui avait la politique dans le sang, qui connaissait les dossiers très à fond, et qui est souvent intervenu avec force pour assurer le fonctionnement de l'assurance de base. Malgré tout, ses objectifs différaient souvent fortement de ceux du corps médical: ni la relation entre médecin et patient ni le libre choix du médecin ou la liberté thérapeutique ne se sont jamais trouvés au centre de ses préoccupations, bien que ces deux éléments jouent un rôle essentiel dans l'efficacité et donc dans le succès des traitements. Sous le règne du conseiller fédéral P. Couchepin, la compensation des risques n'a pas non plus été réglée de manière satisfaisante, alors qu'elle devrait l'être d'urgence pour garantir aux malades chroniques des soins de qualité sans défavoriser les caisses-maladie ou le corps médical.

Il reste du pain sur la planche pour la personne qui lui succédera! Dans le domaine de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), la clause du besoin sera échue à la fin de l'année et seule une solution de suivi transitoire a été trouvée pour le moment. Conjointement avec les cantons, le Conseil fédéral devra trouver une solution praticable pour le financement de la formation postgraduée des médecins. Il s'agira également de promouvoir le managed care de manière enfin convaincante en impliquant toutes les parties concernées, et donc aussi les médecins. Ce n'est que lorsque des solutions judicieuses auront été trouvées et mises en œuvre dans ces domaines que la population suisse pourra compter avec confiance, à l'avenir également, sur des soins de santé de haute qualité dans toutes les régions du pays.

Enfin, il est important pour la FMH de souligner une fois encore que de bonnes solutions d'avenir ne pourront être trouvées que par un dialogue créatif entre l'ensemble des partenaires du système de santé, et que le corps médical est extrêmement ouvert à la reprise de contacts normaux et constructifs avec les autorités fédérales, à l'occasion des importants changements de personne qui auront lieu cet automne à ce niveau.

**Renseignements:**

FMH

Jürg Beutler

Service de la communication

Tél. 031 359 11 50

Courriel: [kommunikation@fmh.ch](mailto:kommunikation@fmh.ch)